Circulaire sur les Roms : le CRAN va porter plainte pour incitation à la haine raciale

15/09/2010 à 13h02

Le Conseil représentatif des associations noires (CRAN) annonce mercredi qu'il va porter plainte contre le ministère de l'Intérieur pour délit d'incitation à la haine raciale concernant la circulaire du 5 août ciblant explicitement les Roms.

Si le ministre de l'Intérieur Brice Hortefeux a annoncé la rédaction d'une nouvelle circulaire afin de lever tout malentendu, ce document "emporte néanmoins instruction aux préfets de diligenter l'évacuation des campements, en priorité ceux des Roms, dans des termes qui constituent un délit d'incitation à la haine raciale", observe le CRAN dans un communiqué.

"Ce délit ne s'éteint pas avec l'annulation de la circulaire. Par conséquent, le CRAN a décidé de porter plainte au pénal contre le ministère de l'Intérieur", ajoute-t-il.

Le Nouvel Obs

(merci à Benoît)